

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Ragooy

Prénoms \_\_\_\_\_

Grade SoldatCorps 5<sup>e</sup> Bat<sup>on</sup> de 3<sup>e</sup> Div<sup>ion</sup> MalgacheN<sup>o</sup> 17244 au Corps. — Cl. 1916Matricule. } \_\_\_\_\_ au Recrutement TamataveMort pour la France le 30 avril 1919à 1<sup>er</sup> Sep. Emp. 3<sup>e</sup> à Constantinople (Turquie)Genre de mort maladie contractéeSérose rénaleNé le en 1885à Andragouka Département MadagascarArr<sup>ondissement</sup> municipal (p<sup>our</sup> Paris et Lyon), District de Mitsamby  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.Celle partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.Jugement rendu le 22 mars 1923par le Tribunal de Faratsihoacte ou jugement transcrit le 27 mars 1923à Faratsiho MadagascarN<sup>o</sup> du registre d'état civil 9171

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom RAINIPATSA

Prénoms .....

Grade 2<sup>e</sup> classeCorps 25<sup>e</sup> Bataillon Malgaches 3<sup>e</sup> <sup>cl</sup>N<sup>o</sup> Matricule { 37116 au Corps. — Cl. 1917Matricule. { Inconnu au Recrutement TananariveMort pour la France le 3 novembre 1917à L'hôpital de Fougus 55. (Nas)Genre de mort ~~Accident~~ MaladiePneumonie droiteNé le 1895à Befaka Département de TananariveArr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N<sup>o</sup>. C. de KistandyJugement rendu le D E

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le Aucun aucun jugement

à .....

N<sup>o</sup> du registre d'état civil .....

260-708-1922. [26434]

cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom RAKOTONDRAKINA

Prénoms .....

Grade Soldat 2<sup>e</sup> classe 4/14<sup>e</sup> ArtillerieCorps dépôt de Fous coloniaux (47<sup>e</sup> A Lourde)N° 37130 au Corps, — Cl. 1917Matricule. ..... au Recrutement TananariveMort pour la France le 7 Octobre 1918à Hôpital n°30 Absantha de MeutonGenre de mort Inconnu (dép. - 17/10/18)Maladie contractéeEmbolemie pulmonaireNé le 1899à Stanandahaubata Département NihambyArr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°. TananariveMadagascarJugement rendu le .....par le Tribunal de D'.....acte ou jugement transcrit le .....à .....N° du registre d'état civil .....cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Rakotavao

Prénoms \_\_\_\_\_

Grade SoldatCorps 1<sup>o</sup> Bataillon de Fusilliers MalgachesN<sup>o</sup> Matricule. { 21997 au Corps. — Cl. 1915{ ! au Recrutement CanariensMort pour la France le : 21 mars 1918à la ferme de Porthe, C<sup>o</sup> de l'Allays, sousGenre de mort Flanqu. Omb.maladieNé le en 1899à Ambodifakarana Département district de KismamblyArr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), { Andapaouasà défaut rue et N<sup>o</sup>.Celle partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_

par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le D. C.

à \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_